

PROFIL

Jacques Blaquart, un évêque déterminé à briser la loi du silence

Par [Bernadette Sauvaget](https://www.liberation.fr/auteur/8815-bernadette-sauvaget)(<https://www.liberation.fr/auteur/8815-bernadette-sauvaget>) — 17 octobre 2018 à 20:26



Jacques Blaquart, en mai. Photo Albert Facelly. Divergence

A la tête du diocèse d'Orléans, Jacques Blaquart a transmis à la justice la lettre d'une victime d'abus sexuels commis par un prêtre et couverts par son prédécesseur.

Il est sans doute celui qui sauve l'honneur. Jacques Blaquart, le discret évêque d'Orléans, est un pionnier. Au moins dans l'épiscopat français. A temps et à contretemps, il est de ceux qui clament qu'en matière de lutte contre la pédophilie, on ne peut pas faire sans les victimes. *«S'il y a un message à faire passer, c'est celui-là»*, insiste-t-il. Celles (nombreuses) que Blaquart a rencontrées depuis la fin 2011 l'ont bouleversé. Par discrétion, il évite d'en donner le nombre. *«Ça commence à faire, dit-il seulement. Chaque fois, cela me touche surtout de voir combien ce mal est profond.»* L'évêque à l'allure très peu cléricale regrette que, collectivement, on n'en ait pas encore pris l'entière mesure. *«Dans son ensemble, la société française revient de loin, pointe-t-il. Dans les années 70, certains pouvaient même faire l'apologie de la pédophilie.»*

«Gravité insoupçonnée»

C'est courant décembre 2011 qu'il reçoit un courrier signé d'Olivier Savignac, dénonçant des attouchements sexuels subis en juillet 1993, lors d'un camp de jeunes, de la part d'un prêtre, Pierre de Coye de Castelet (qui a reconnu les faits au cours de l'enquête judiciaire). Cela fait alors un peu plus d'un an que Blaquart est à la tête du diocèse d'Orléans. Le prêtre mis en cause, spécialiste de droit canonique (le droit interne à l'Eglise), a pour sa part fait une intervention le 22 mai 2011 au cours d'une journée consacrée à la pédophilie, à la grande stupeur de ses anciennes victimes.

Dans les jours qui suivent la réception du courrier, Jacques Blaquart reçoit Olivier Savignac : *«C'était la première fois que j'avais face à moi une personne majeure qui avait été abusée sexuellement dans l'enfance. Cette rencontre a été un moment déterminant.»* Bouleversante, sûrement

même. *«En rencontrant les victimes, assure l'évêque, j'ai découvert une gravité insoupçonnée qui s'inscrit au-delà de l'acte lui-même. Les abus subis marquent les victimes pour la vie, brisant tous leurs repères, les réduisant en miettes.»*

Dès le 13 décembre 2011, l'évêque écrit au procureur de la République d'Orléans et transmet la copie de la lettre de la victime du père Pierre de Coye de Castelet. Il rompt ainsi le silence. Ses deux prédécesseurs à la tête du diocèse d'Orléans, Gérard Daucourt et André Fort, avaient été l'un et l'autre prévenus des agissements du prêtre mais n'en avaient pas référé à la justice. Quant au prêtre aux pulsions pédophiles, il continuait, malgré les signalements, à rester en contact avec des jeunes, participant à des rencontres des scouts d'Europe.

Après le signalement de l'évêque, une enquête judiciaire est ouverte. Le 30 octobre, Pierre de Coye de Castelet sera jugé devant le tribunal correctionnel d'Orléans pour des atteintes sexuelles sur mineurs. Sur le banc des accusés, il y aura aussi André Fort, l'ancien évêque, poursuivi, lui, pour avoir omis d'informer les autorités judiciaires.

Après décembre 2011, Jacques Blaquart est sollicité par d'autres victimes. *«L'une des premières, raconte-t-il, a été une personne âgée maintenant de 83 ans. C'est terrible de vivre avec ce traumatisme qui remonte à plus de soixante-dix ans et qui n'a jamais été entendu.»*

Avec Véronique Garnier, abusée pendant deux ans par un prêtre à Nancy et auteure d'un livre qu'il a préfacé (*le Troisième Jour, de l'abîme à la lumière*), les conversations seront longues et intenses. *«Elle emploie souvent cette expression : "Nous sommes abîmés." C'est-à-dire que ces enfants abusés sont descendus dans l'abîme. Le prêtre qui a abusé d'elle venait souvent dans la maison familiale. Elle a confié à ses parents ce qui s'est passé, ils ne l'ont pas crue et ont continué à recevoir le prêtre. D'autres victimes se sont adressées à des membres de l'Eglise, mais rien ne s'est passé. Il y a chez elles le sentiment terrible d'un abandon.»*

Regard extérieur

Débordé par les demandes qui lui sont adressées (même si elles ne concernent pas son église, ni même son diocèse), l'évêque a mis en place en 2014 une cellule d'écoute, l'une des premières en France, dans l'Eglise. Le dispositif a été généralisé en 2016 par la Conférence des évêques de France. Pour y voir clair, Blaquart a exhumé les dossiers mettant en cause des prêtres pédophiles, une dizaine dans son diocèse depuis cinquante ans. Il sait que tout doit être remis à plat. Et appuie à 100 % l'idée d'une commission d'enquête. Parce que son Eglise, pense-t-il, a besoin de ce regard extérieur. *«Ce qui me guide, c'est que la vérité et la justice soient rendues aux personnes qui ont été abusées.»*

Bernadette Sauvaget (<https://www.liberation.fr/auteur/8815-bernadette-sauvaget>)